pour satisfaire aux questions Contenües dans
le rapport de Messieurs de penne et heuret
au sujet de deux accouchements faits a l'aide d'un
instrument de mon invention; je commance par
Celui ou la tête de l'enfant se présentant la premiere
et en bon état se trouva engagée a moitié dans le
détroit des os du bassin et de l'orifice de la matrice
bien qu'il n'y eut eût aucun vice de Conformation
dans les parties.

il y a environ neuf mois que Madame d'anthoine
du lieu de gordes en provence agée d'environ vingt deux
ans, d'une taille moyēne d'un tempéramment très
delicat, étant depuis trois jours d'une première
grossesse au travail d'enfant sans pouvoir accoucher,
me fit appeller. les eaux s'étant écoulées depuis
deux jours les parties n'étant plus humectées et peu
Capables parconséquent d'extension les douleurs
s'étant ralenties et ayant ensuite cessé, le progrès
du travail entièrement suspendu et n'ayant enfin
~~d'ailleurs~~ plus rien a espérer de ce Côté la je
Conclus qu'il n'y avoit d'autre parti a prendre que
celuy de l'accoucher incessamment me proposant de

ARC 32 d. 4 n° 125
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

de me servir de mon instrument préférablement
aux pinces de palfin, jugeant bien qu'elles seroient
insuffisantes dans le cas dont il s'agissoit, et que
l'enfant pouvoit etre encore vivant.
tout etant disposé je priai Madame sa belle mere
d'etre presente a l'operation. ayant situé la malade
je glissai ma main droite applatie a l'entrée de la
matrice au côté de la tête de l'enfant et a sa faveur
j'introduisis avec ma gauche mon instrument
jusques au dela de la tête, c'est a dire jusques a la
naissance du col, ayant retiré ma main droite
j'introduisis ma gauche de l'autre côté de la tête et
l'autre branche de mon instrument jusques au meme
endroit, l'ayant ensuite retirée, je poussai la piece
de pouce qui est dans l'echancrure du manche et qui
fait marcher la coulisse et par le moyen je soulevai
le croissant de l'une et de l'autre branche l'un aprés
l'autre, en donnant certains petits mouvements que
l'etat des choses nous indique p.r faciliter le
developement du croissant, et le placer a propos.
Ce qui étant fait je fis peu a peu sortir cette tete, en
relevant les mains a mesure qu'elle sortoit

prenant toutes les precautions pour eviter le
dechirement de la fourchete; je terminai ensuite
l'accouchement sans aucun prejudice pour la mere
ni pour l'enfant qui etoit a terme et qui vit encore.
quant a la difficulté d'introduire mon instrument par
rapport a l'etroitesse du passage, je presume qu'elle
auroit eté egale avec les pinces de palfin, mon
instrument n'ayant pas plus d'epaisseur et de largeur
quelles y la. on pourra juger de ~~son~~ l'efficacité de
cet instrument en le posant sur la tête d'un enfant
de naissance.

pour ce qui est du second cas il y a quelque tems qu'une
fille agée d'environ vingt cinq ans d'une taille ordinaire
et d'un bon temperament devint pour la premiere fois
enceinte des œuvres d'un quidam, qui la fit venir a lisle
et la placa chez une personne de confiance pour y
faire ses couches le terme de l'accouchement venu et
apres vingt quatre heures de douleurs assés fortes, les
eaux s'etant ecoulées, l'enfant se présenta par le bras.
Cette situation non naturelle obligea les memes
personnes et la sage femme de m'appeller. m'y etant rendu
je me mis en etat de l'accoucher, de tirer l'enfant par les

ARC 32 d 4 n° 125
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

pieds en le tournant pour que la poitrine et la face
fussent en dessous. cela etant fait et le corps de l'enfant
etant tout a fait dehors, la tête demeura arrêtée au
passage et il me fut impossible d'achever l'accouchement,
non obstant la manœuvre la plus methodique et les
moyens les mieux employés. j'aurois plutost separé
cette tête de son corps, et divisé la machoire avec les
deux doigts que j'avois glissé dans la bouche de l'enfant
pour degager la tête d'entre les os du passage, que de la
faire sortir. vû l'impossibilité, faisant soûtenir
l'enfant par la sage femme, je glissai ma main
droite aplatie et a sa faveur, j'introduisis mon instrum.t
jusques au dela de la tête que je placai en dessous vers la
fourchette. je retira ensuite ma main, et ayant soulevé
le croissant en poussant la pièce de pouce, et l'ayant
posé sur la tête je pris de la main gauche le
manche de mon instrument, et de la droite le col de
l'enfant mes mesures ainsy prises je recommandai
a la sage femme de ne point tirer l'enfant mais
de le soutenir seulement lorsque j'en ferois l'extraction.
je terminai heureusement l'accouchement. l'enfant
fut tiré en vie sans nul prejudice pour luy, non plus

que pour la mere. on doit observer que pour faire l'extraction d'un enfant dont la tête est arretée au passage le corps etant tout a fait sorti, un croissant plus long et plus avantageux que celuy qu'on employe pour une tête engagée venant la premiere, sa longueur fait qu'il s'applique plus puissamment sur la tête ~~de~~ en y faisant l'office d'une main seure <u>qui la pousse par derriere sans augmenter le volume de cette même tête</u>. Pages 56. 67. et 69.

j'envoye le modelle en grand, on comprendra aisement qu'en acier on peut luy donner plus de delicatesse et plus de perfection. et que la petite charniere qui est au bout de la couliste ne pouvant se faire en bois j'ay eté obligé d'y adjouter une plaque de fer blanc p.r la faire

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE